

Concours général des métiers
Technicien en chaudronnerie industrielle

ADMISSIBILITÉ

Durée : 6 heures

Documents remis à la candidate ou au candidat :

DOSSIER TECHNIQUE	: Feuilles DT 1/12 à DT 12/12
-------------------	-------------------------------

Ce dossier comprend :

Dossier :
Analyse et exploitation de données techniques
Folio DR 1/27 à DR 10/27

Dossier :
Élaboration d'un processus de fabrication
Folio DR 11/27 à DR 27/27

La calculatrice est autorisée. Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

NOTA : Dès la distribution du sujet, assurez-vous que l'exemplaire qui vous a été remis est conforme à la liste ci-dessus ; s'il est incomplet, demandez un nouvel exemplaire au responsable de la salle.